

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Paris, le 10 décembre 2003

*Le Chargé de Mission
auprès
du Président de la République*

Monsieur le Président,

Le Président de la République a bien reçu votre courrier dont il a pris connaissance avec attention et m'a chargée de vous répondre.

Soyez assurés de l'engagement sans restriction des autorités de la république et de leur volonté de lutte contre toutes les formes de racisme, d'antisémitisme et de xénophobie qui sont aujourd'hui passibles de poursuites pénales.

Nous vous remercions de l'appui que vous manifestez à la célérité de réaction du Président de la République après l'incendie criminelle qui a endeuillé l'école de Gagny où étaient accueillis des élèves de confession juive. La vigilance de la république qui vient de mettre en place un Comité interministériel contre le Racisme et l'antisémitisme s'appliquera également à tous les actes racistes qui pourraient être commis contre nos compatriotes de confession musulmane.

On peut craindre néanmoins qu'une confusion ait été commise en ce qui concerne les propos tenus par M. Claude Imbert .

Comme les membres du Haut conseil à l'intégration (qui viennent pourtant d'origines très différentes) ont pu l'établir à l'unanimité, après en avoir longuement discuté avec l'intéressé, M. Claude Imbert, dans les propos que vous incriminez s'en est tenu à une critique de la religion.

En parlant d'abord des "musulmans islamophobes" dans un éditorial consacré pour l'essentiel à une critique de la pensée du Pape Jean-Paul II, puis en acceptant, non sans réticence, à LCI, de reprendre à son compte le terme d'islamophobe, si celui-ci désignait exclusivement la critique de la religion islamique, M. Claude Imbert n'a pas énoncé de propos racistes ou xénophobes. Il s'est seulement engagé dans une critique d'une religion qu'on peut désapprouver ou tout simplement ne pas partager. Mais celle-ci est autorisée par la loi et constitutionnellement protégée dans notre république démocratique. Ayant eu à combattre par le passé les excès des fondamentalismes religieux, la république démocratique ne reconnaît aucun blasphème, ne la pénalise pas, contrairement au racisme et à la xénophobie qu'elle sanctionne très sévèrement.

Seules, en effet les doctrines racistes confondent les idées et les personnes en inférant que d'une croyance à une identité, la conséquence est bonne (poussé à l'extrême

comme dans le nazisme, cet amalgame a conduit au massacre d'adultes et d'enfants juifs qui n'avaient aucune appartenance religieuse proclamée).

Sans doute, et c'est mon opinion personnelle, peut-on juger qu'il est plus délicat ou approprié de pratiquer la critique de la religion dont on est le plus proche plutôt que d'accabler celle des autres.

On peut aussi considérer dans une attitude profondément étrangère à tout anticléricalisme, qui est encore la mienne, que les religions en général ont beaucoup à nous apprendre et que l'Islam en particulier devrait être mieux connu et enseigné, ne serait-ce que pour éclairer le rôle qu'il a joué à travers l'influence de ses grands penseurs dans le développement des universités et des idées philosophiques européennes.

On peut enfin espérer que la coexistence des différentes religions au sein d'un espace public laïque permettra la pédagogie du respect et de la tolérance réciproques qui rendront inutiles les critiques de la religion lorsque chacune d'elle aura renoncé à son fondamentalisme intolérant.

Néanmoins, en elle-même, la critique de la religion n'est pas justifiable d'un grief de xénophobie raciste. Par le passé, M. Claude Imbert, comme de nombreux publicistes avant lui, s'est livré à des critiques du catholicisme, sans qu'aucun français de confession catholique ne se soit senti personnellement victime de racisme. Il devrait en être de même pour les français de confession islamique. De nombreux français issus de l'immigration ou des étrangers venus des grandes civilisations influencées par l'Islam ne sont d'ailleurs pas en reste, dans leurs critiques de l'Islam comme l'atteste l'exemple récent donné par M. Salman Rushdie.

Dans la république française, terre de liberté et de laïcité, nous devons tous œuvrer ensemble contre le racisme et la xénophobie, pour faire prévaloir, par le dialogue, la liberté et la dignité de tous les citoyens. Il est vrai que la tâche n'est pas facile car il est toujours malaisé de concilier la liberté d'opinion sans laquelle il n'y a pas de progrès avec le sentiment de la dignité que nous attachons justement à nos convictions. Nous ne pourrons y arriver qu'en évitant de faux procès, en pratiquant une meilleure connaissance et tolérance réciproques afin de parvenir au respect mutuel que nous espérons tous.

Dans cette attente, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de toute ma considération.

Blandine Kriegel

Blandine Kriegel

Monsieur Abdekbir EL HAKKAOUI
Président de la Fédération des Agences Internationales
pour le Développement
29, rue Traversière
75012 PARIS